

Le Comité de crise BTP, piloté par le Médiateur des entreprises, publie un guide pratique pour soutenir la trésorerie des entreprises dans les marchés privés de travaux

8.7.2026 - Elise Roux, Steve Le Mentec | DGCCRF

Dans un contexte économique marqué par un ralentissement de l'activité dans le domaine du BTP et une volatilité persistante des coûts de l'énergie, des matériaux et des transports, le Comité de crise BTP, animé par le Médiateur des entreprises, publie un guide pratique destiné à accompagner l'ensemble des acteurs de la filière. Élaboré collectivement avec les organisations professionnelles, ce nouvel outil propose des solutions concrètes pour renforcer la trésorerie des entreprises, sécuriser les relations contractuelles et favoriser des pratiques équilibrées tout au long de la chaîne de paiement.

Un guide conçu pour apporter des solutions immédiatement mobilisables

Fruit des travaux conduits par les organisations membres du Comité de crise BTP (voir liste en annexe) ce guide rassemble des recommandations pratiques et des outils contractuels permettant d'améliorer la circulation de la trésorerie tout au long de la chaîne de paiement dans les marchés privés de travaux, y compris dans les opérations réalisées en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA).

Il présente les principaux leviers pouvant être mobilisés dès la conclusion du contrat ou en cours d'exécution afin de sécuriser les paiements et de préserver l'équilibre financier des opérations. Il traite notamment de l'amélioration des délais de paiement, de l'accélération du règlement des soldes de marchés, des garanties de paiement, des délégations de paiement au bénéfice des sous-traitants ou fournisseurs, des cautionnements ainsi que des solutions permettant de limiter, lorsque cela est pertinent, le poids des garanties pesant sur la trésorerie des entreprises.

Le guide comporte également de nombreux modèles de courriers et exemples de clauses destinés à faciliter leur mise en œuvre par les maîtres d'ouvrage, les entreprises, les sous-traitants et leurs partenaires financiers.

Pour Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises : « *Dans un contexte où les entreprises du BTP doivent composer avec des tensions sur les coûts et la trésorerie, ce guide apporte des solutions très opérationnelles, directement mobilisables sur le terrain. L'objectif est simple : permettre à chacun, du maître d'ouvrage au sous-traitant, de sécuriser ses relations contractuelles et de préserver la continuité de l'activité dans un esprit de responsabilité partagée. Je tiens également à saluer l'engagement collectif des acteurs du secteur qui ont contribué à l'élaboration de ces bonnes pratiques et de ce guide. Il pourra être enrichi et actualisé selon les besoins exprimés par l'ensemble de la filière.* »

Des recommandations actualisées sur l'utilisation des index BT et TP

En complément de ce guide, le Comité de crise BTP met à disposition une version actualisée de son mémo consacré à l'application des index BT et TP. Élaboré dans le cadre de la médiation de filière, il vise à faciliter la prise en compte des variations de prix dans les marchés de travaux.

En diffusant ces outils, le Médiateur des entreprises et les membres du Comité de crise BTP réaffirment leur volonté d'accompagner les professionnels du secteur face aux évolutions du contexte économique, de favoriser des relations commerciales responsables et de renforcer la résilience de l'ensemble de la filière à travers le dialogue, la confiance et la responsabilité.

Le guide pratique et son mémo sont disponibles en téléchargement sur le site du Médiateur des entreprises.

À propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, vient en aide aux entreprises et organisations publiques afin de leur permettre de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs. Son réseau de médiateurs est présent sur tout le territoire. Le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats animent la communauté du Parcours national des achats responsables. Reposant sur la charte et le label Relations fournisseurs et achats responsables, ce parcours permet aux acteurs publics et privés de matérialiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positive et enfin de faire partie d'une communauté dynamique. Pour le saisir ou obtenir davantage d'informations : www.mediateur-des-entreprises.fr

Contacts presse :

Elise Roux : Tél : 01 53 17 87 97 - 06 71 35 04 66 - elise.roux@finances.gouv.fr

Steve Le Mentec : Tél : 01 53 17 87 83 - 06 61 58 83 77 - steve.le-mentec@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/le-comite-de-crise-btp-pilote-par-le-mediateur-des-entreprises-publie-un-guide-pratique-pour-soutenir-la-tresorerie-des-entreprises-dans-les-marches-privés-de-travaux>